

Procès-verbal de la Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie tenue le mercredi 11 juillet 2018 à la Salle du conseil de Lac-Sainte-Marie à compter de 19h00, ayant quorum, et se déroulant sous la présidence de Monsieur le maire Gary Lachapelle.

Sont présents :

Monsieur le conseiller Richard Léveillé
Madame la conseillère Cheryl Sage-Christensen
Madame la conseillère Denise Soucy
Madame la conseillère Françoise Lafrenière
Madame la conseillère Louise Robert

Est absente :

Madame la conseillère Charlie-Ann Dubeau (absence motivée - vacances)

Sont aussi présents :

Monsieur le directeur général Yvon Blanchard
Madame l'adjointe exécutive Andrée Bertrand

Citoyens

Monsieur Paul Grondin	Madame Hélène Goulet
Monsieur Eric Goldfield	Monsieur Cameron McArthur
Monsieur Sandy MacKay	

Ouverture de la séance par le maire

Monsieur le maire Gary Lachapelle déclare la séance ouverte.

2018-07-229 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Madame la conseillère Louise Robert et il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-07-230 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 juin 2018

Il est proposé par Monsieur le conseiller Richard Léveillé et il est résolu que le procès-verbal soit adopté tel que présenté.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-07-231 Adoption du rapport incendie du mois de juin 2018

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu d'adopter le rapport incendie du mois de juin 2018 tel que présenté par Monsieur le directeur du service d'incendie Marc Barbe.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-07-232 Proposition de renouvellement de deux ordinateurs de Groupe DL Solutions Informatiques

Il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu d'accepter la proposition de renouvellement de deux ordinateurs de Groupe DL Solutions Informatiques au montant de 3 559.97 \$, incluant les taxes applicables, le matériel et les services associés à l'installation et l'utilisation, à partir du poste budgétaire # 02-13000-517.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-07-233 Demande d'appui de la résolution de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau – Préoccupation quant à la restriction imposée aux chasseurs non-résidents du Québec

Considérant que la récente décision du gouvernement du Québec de limiter le territoire de chasse à l'orignal aux chasseurs non-résidents du Québec aux seuls territoires situés dans les pourvoiries, réserves fauniques et ZECs.

Considérant que plusieurs détenteurs de baux de villégiatures situés sur le territoire non organisés de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau (MRCVG) résident à l'extérieur du Québec et que cette restriction pourrait venir limités les activités de ces chasseurs.

Considérant que les activités de chasse et pêche sont des activités touristiques prisées et importantes pour la Vallée-de-la-Gatineau et que les revenus directs et indirects associés à leur pratique sont essentiels pour la région.

Considérant que de nombreux chasseurs et pêcheurs pratiquant ces activités sur le territoire val-gatinois proviennent de l'extérieur du Québec, notamment en raison de la proximité de la frontière ontarienne.

Considérant que de limiter les territoires sur lesquels les non-résidents peuvent chasser l'orignal aura un impact sur les retombées économiques de la région et pourrait impliquer de nombreuses demandes d'annulation ou de transferts de baux de villégiature.

Considérant que la MRC ne souhaite pas que cette restriction soit élargie pour être imposée à tous les types de chasse ainsi qu'aux gens pratiquant la pêche.

Par conséquent, il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu d'appuyer la résolution # 2018-R-AG190 de la MRCVG dans laquelle elle demande au gouvernement du Québec de revoir la nouvelle règle imposée aux chasseurs à l'orignal non-résidents, pour leur permettre de continuer à chasser hors pourvoiries, réserves fauniques et ZECs. Il est également résolu de demander au gouvernement du Québec de ne pas élargir l'application de cette règle à d'autres types de chasse ainsi qu'aux activités de pêche pratiquées par ces non-résidents.

Transmettre une copie de la présente résolution à la MRCVG ainsi qu'aux municipalités situées sur son territoire pour appui.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-07-234 Journal des déboursés

Il est proposé par Monsieur le conseiller Richard Léveillé et il est résolu d'adopter les comptes de la période, portant les numéros 9473 à 9538 inclusivement pour un montant total de 214 690.87 \$.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-07-235 Adoption du journal des salaires et des remises provinciales et fédérales

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu d'adopter le journal des salaires et des remises provinciales et fédérales pour les périodes 23 à 26 au montant de 96 653.13 \$.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-07-236 Adoption du rapport financier

Il est proposé par Madame la conseillère Louise Robert et il est résolu d'adopter le rapport financier pour la période se terminant le 30 juin 2018 tel que présenté par Monsieur le directeur général, secrétaire-trésorière Yvon Blanchard.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-07-237 Formation d'un comité ad hoc pour explorer la possibilité de réaliser un projet de résidences pour personnes âgées autonomes

Il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu de former un comité ad hoc pour explorer la possibilité de réaliser un projet de résidences pour personnes âgées autonomes et les membres qui le composeront sont les conseillères suivantes : Madame Louise Robert, Madame Cheryl Sage-Christensen, Madame Denise Soucy et Madame Françoise Lafrenière.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-07-238 Achat d'un véhicule du Service incendie # 451 unité de secours de la Ville de Brownsburg Chatham

Considérant que la Ville de Brownsburg Chatham a transmis leur résolution # 18-07-238 dans laquelle elle accepte de vendre leur véhicule du Service incendie # 451 unité de secours.

Par conséquent, il est proposé par Monsieur le maire Gary Lachapelle et il est résolu d'acheter le véhicule du Service incendie (451) unité de secours de la Ville de Brownsburg Chatham, au montant de 35 000.00.

Financer l'achat dudit véhicule à partir du fonds de roulement au montant de 35 000.00 \$, remboursable sur une période de 5 ans, soit la somme de 7 000.00 \$ versable en avril 2019 jusqu'en avril 2023.

Autoriser le directeur des travaux publics, Monsieur Martin Lafrenière, à signer pour et au nom de la municipalité de Lac-Sainte-Marie tous les documents pouvant donner effet, à la vente du véhicule # 451 unité de secours.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-07-239 Appel d'offres LSM – 1806 – adjudication du plus bas soumissionnaire conforme concernant le remplacement des équipements de l'usine de traitement des eaux usées à Mont Ste-Marie (MSM)

Considérant que 2 soumissions ont été déposées dans le cadre de l'appel d'offres LSM-1806, soit celles-ci :

- Groupe Québeco Inc. au montant de 214 543.00 \$, excluant les taxes applicables.
- C.S. Terrec Inc. au montant de 371 000.00 \$, excluant les taxes applicables.

Par conséquent, il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu de retenir la soumission la plus basse, soit celle de Groupe Québeco Inc. au montant de 214 543.00 \$, excluant les taxes applicables, pour le remplacement des équipements de l'usine de traitement des eaux usées à MSM.

Autoriser le maire, Monsieur Gary Lachapelle et le directeur général, Monsieur Yvon Blanchard à signer, pour et au nom de la municipalité, les documents nécessaires à ce contrat.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-07-240 Mandat au Service de génie municipal de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau pour la réfection du quai public

Il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu de mandater le Service de génie municipal de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau afin de présenter une demande pour un certificat d'autorisation en vertu de l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement pour les travaux de réfection du quai public.

Émettre un chèque au montant de 644.00 \$ à l'attention du Ministre des finances afin d'acquitter les frais reliés à la demande.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2018-07-241 Modification de la résolution # 2018-06-195 intitulée :
Embauche d'une étudiante, Madame Samantha
Barrette, dans le cadre du Programme Emploi Été
Canada 2018**

Il est proposé par Madame la conseillère Cheryl Sage-Christensen et il est résolu de modifier la résolution # 2018-06-195 intitulée : Embauche d'une étudiante, Madame Samantha Barrette, afin de respecter les conditions établies dans le cadre du Programme Emploi Été Canada 2018, soit un contrat de travail de 30 heures pour 8 semaines.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Note au procès-verbal

Les sujets discutés, durant la parole aux contribuables, seront notés par le secrétaire d'assemblée et déposés au dossier de la séance.

2018-07-242 Clôture de la séance

Il est proposé par Monsieur le conseiller Richard Léveillé et il est résolu de clore la séance. La séance est levée à 19h32.

Gary Lachapelle,
Maire

Yvon Blanchard,
Secrétaire-trésorier